



HAL
open science

Les jardins collectifs comme mode d'appropriation d'espaces publics et de participation à l'aménagement du territoire

Frédéric Bally

► To cite this version:

Frédéric Bally. Les jardins collectifs comme mode d'appropriation d'espaces publics et de participation à l'aménagement du territoire. Cinquièmes journées doctorales sur les expérimentations démocratiques, la participation du public et la démocratie participative, Jan 2018, Paris, France. hal-03142045

HAL Id: hal-03142045

<https://hal.science/hal-03142045>

Submitted on 15 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bally Frederic,
Doctorant en sociologie,
Laboratoire LLSETI
Université Savoie Mont-Blanc
frederic.bally@univ-smb.fr

**Cinquièmes journées doctorales sur les expérimentations démocratiques,
la participation du public et la démocratie participative**

**GIS Démocratie et participation
12 & 13 janvier 2018**

Titre de l'article : Les jardins collectifs comme mode d'appropriation d'espaces publics et de participation à l'aménagement du territoire

Mots-clés : *participation, sociologie, développement durable, nature, jardins urbains*

Résumé :

Face à une crise environnementale présente et à venir (Bourg, Joly, Kaufmann, 2013), acteurs politiques comme citoyens se mobilisent aujourd'hui pour penser les changements nécessaires pour demain. Devenue un lieu de consommation beaucoup plus que de production (Parham, 2012), la ville cherche aujourd'hui à changer, à se métamorphoser, pour laisser place aux questions environnementales. Si les municipalités et les acteurs publics tentent en effet de mettre en avant des solutions pour remettre de la nature en ville, des initiatives citoyennes telles que les jardins collectifs émergent pour retrouver un certain rapport à la terre. Nous postulons ainsi que ces formes d'actions, au travers d'un développement et d'une appropriation d'espaces collectifs et publics, permettent une participation des habitants à la construction du territoire.

Title : Gardeners and public policies : how collective gardens can impact the city ?

Key-words : *participation, sustainable development, nature, urban gardens, sociology*

Abstract :

Facing a present and coming environmental crisis (Bourg, Joly, Kaufmann, 2013), political actors and citizens think and act for the necessary changes for tomorrow. Worldwide population mostly live in city (Sassen, 2004), place where is produced a lot of waste. Cities became places of consuming more than production (Parham, 2012) and seek to change today, to take in account environmental topics. If municipalities and public actors try solutions, citizens initiatives like collective gardens emerge to bring back nature in cities. We suppose that these actions, with a development and appropriation of public and collective space, allow the participation of residents and citizens to the construction of the territory.

Introduction

La demande sociale de nature en hausse et la mode autour de la thématique du développement durable nous conduisent à étudier la manière dont les citoyens ramènent une forme de nature en ville, via des pratiques de jardinage collectives, sur le territoire de Lyon. Nous nous

intéressons notamment aux raisons qu'ils confèrent à leur action, essentiellement individuelle, mais dont les impacts sont collectifs. Nous travaillons également les tensions au sein des groupes et les retombées perçues des jardins sur le lieu de vie.

Par nature, nous entendons les formes de légumes, sol, arbre, plantes et plantations également, présentes à la fois en milieu rural, mais aussi en milieu urbain. Nous n'opérerons pas ici de distinction particulière entre les deux, même si la nature urbaine peut être qualifiée d'artificielle, de construite par l'homme, voire de domestiquée (Hucy, 2010). Nous postulons que la nature produite sur les jardins collectifs apparaît comme moins artificielle que celle des parcs publics notamment.

Nous souhaitons ainsi proposer ici une articulation entre la participation au jardinage collectif et la participation citoyenne. En effet, l'instauration de ces formes de jardinage urbain, prenant place via une association ou un groupement sur l'espace public, prêté par la municipalité ou l'agglomération, apparaissent à la fois comme un moyen de réappropriation d'un certain droit à la ville (Lefebvre, 1968) et d'une participation à l'animation, la planification, la construction d'un quartier.

Nous posons comme question : les jardins collectifs peuvent-ils être un tremplin efficace pour permettre la participation des citoyens à la planification urbaine pour une ville durable, et plus largement, à la vie politique de la ville ?

Nous décrivons, dans un premier temps les formes de jardinage observées sur le territoire et la manière dont ces jardins ont été étudiés dans la littérature. Dans un second temps, nous voyons comment ces formes témoignent d'une volonté de réappropriation d'espaces délaissés, l'impact de ces jardins, notamment en termes de montée en expertise des habitants pour les relations avec les acteurs publics.

Terrain de recherche et littérature : les jardins collectifs lyonnais au prisme de la sociologie

La ville comme échelon d'action

Il est aujourd'hui, quasiment communément admis que l'humanité traverse une crise qui est globale. Si on a pu voir que l'économie est quelque chose de fragile depuis 2008, que le social, dans les sociétés occidentales tout du moins, est en déclin, nous traversons également une crise environnementale, qui remet en cause nos modes de vie, nos modes de production et notre existence à très long terme.

L'expression Inversion des raretés caractérise de manière assez précise le monde qui vient. À bientôt 7 milliards et 9 au milieu du siècle, les besoins croissants et les pouvoirs d'achat en hausse vont nous entraîner à devoir faire face à une planète exsangue. Nous assistons, ou plutôt nous sommes acteurs d'une extension des villes : de 1999 à 2008, l'espace des grandes aires urbaines s'est étendu de 39,2% selon l'Insee, pour représenter en 2010 46,1% du territoire en France. Les villes sont également devenues des lieux de consommation, productrices de déchets et de pollution principalement. En contrepartie, elles ne sont plus des lieux de productions de denrées, de produits, etc. (Parham, 2012).

Ainsi, les conférences de Rio de 1992, l'Habitat Agenda de 1996, le World Urban Forum de 2002 ont construit le concept de ville durable, mettant l'accent sur la ville comme bon niveau

d'actions, politiques et citoyennes. La ville durable peut se définir comme une voie de développement utilisant les ressources et biocapacités d'une seule planète (Rees, 1992). C'est, plus largement, un projet de société pour l'éducation, la formation, l'économie, la politique et le développement urbain (Charlot-Valdieu, Outrequin, 2011) ou encore une nouvelle culture (Lipovac, Boutonné, 2014). Cette ville durable (ou ville verte) repose sur 4 caractéristiques principales : le développement social (bâtiment basse consommation, alimentation...), développement économique (croissance verte...), le management environnemental (management du sol, des déchets, recyclage...) et la gouvernance urbaine (réduction des inégalités, renforcement des droits des citoyens...).

Ce dernier pilier induit une meilleure inclusion des citoyens dans la fabrique de la ville, et donc une participation plus active des citoyens à la vie publique et politique. Autrement dit, le citoyen doit devenir acteur plutôt que spectateur de la construction du monde urbain. Nous entendons donc par participation, non seulement la participation à la vie politique et aux décisions pour le citoyen, mais la contribution de ces citoyens à la construction de la ville, de la vie de leur quartier, en ayant un certain poids dans l'aménagement du territoire. Nous ne parlerons donc pas, ou très peu, de démocratie participative et de ses différents enjeux (Blatrix, 2009 ; Flamand, Nez, 2010 ; Gaudin, 2013), ses échecs (Blondiaux, 2008 ; Gourgues, 2013).

Nous postulons ici que le jardinage collectif devient un moyen de participation à l'aménagement urbain pour les résidents et citoyens : ces pratiques seraient un vecteur permettant une meilleure prise en compte de la parole citoyenne dans la planification de l'urbain et une montée en expertise, en compétence de participation pour les jardiniers amateurs.

Les formes de jardinage collectif identifiées

Nous entendons par jardinage collectif toutes les pratiques de jardinage sur un espace public (*i.e* des espaces non privés) urbain, par un collectif d'individu. Ces pratiques de jardinage en ville trouvent leurs racines au sein de pratiques existantes au 19^{ème} siècle, en France et aux États-Unis. À Detroit par exemple, la municipalité cédait des terrains vagues à des nouveaux arrivants, immigrants et population pauvre, afin d'une part de leur fournir un complément de subsistance sous forme alimentaire, d'autre part de les éduquer à certaines valeurs (travail, collectif, famille, etc.) (Warner, 1987). Ces jardins, rapidement nommés *vacant lot gardens* (Moore, 2006) deviendront ensuite des *schools gardens*, puis des *war gardens*. En fait, ils vont réémerger de manière périodique dans l'histoire américaine, à chaque crise économique et/ ou guerre. Puis les années 1970 verront l'apparition et la consécration des *community gardens*, avec la parcelle collective et l'aspect social largement mis en avant (Alaimo, Reischl, Allen, 2010 ; Birky, Strom, 2013 ; 'Yotti' Kingsley, Townsend, 2006).

En France, ces jardins de la première heure dédiés aux ouvriers le resteront jusqu'en 1952, où ils deviendront des jardins familiaux : ouverts prioritairement aux familles et axés sur la pratique du jardinage en périphérie de la ville, pour permettre aux résidents de sortir du « miasme urbain » (Augoyard, 1979) et de découvrir les vertus du jardinage (Guyon, 2004). Ces jardins, existant toujours aujourd'hui, consistent en des parcelles individuelles (une par famille) allouées sur une très longue durée, prêtées par les villes pour une somme symbolique (Guyon, 2008), et se distinguent des jardins collectifs.

Les jardins urbains réellement collectifs arrivèrent à partir de 1997, avec le sommet pour les jardins partagés de Lille et la création du réseau national des jardins partagés : le Jardin dans Tous ses États. La création de ces jardins s'inspire donc largement des jardins ouvriers, mais aussi des *community gardens* américains ouverts à tous. Les jardins partagés se définissent en

effet, en France, comme des espaces de jardinage collectif, possédant une – ou plusieurs – parcelle cultivée de manière collective, entretenue par des habitants et prenant place dans la ville. Autrement dit, « un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier ou d'un village. Les décisions importantes sont prises collectivement. Fondés sur des valeurs de solidarité, de convivialité, de lien et de partage... Et accessible à tous. » (Jardin dans tous ses États).

Ces jardins émergent de manière bottom-up : ce sont des groupes d'habitants qui repèrent un terrain et désirent se l'approprier pour jardiner. Ces terrains sont des délaissés urbains (Brun et al., 2016), c'est à dire des espaces verts non occupés, inutiles à la ville, et qui possèdent un fort potentiel de développement (Clément, 1997). Les habitants vont ensuite formuler une demande d'exploitation du terrain à la municipalité, qui accepte ou non la demande. Si celle-ci est acceptée, la ville peut nettoyer le terrain et le mettre aux normes. En effet, quelques friches sont le lieu d'anciennes usines et possèdent donc un sol fortement pollué : là la municipalité installe soit des bacs, soit effectue un « décaissement »¹ pour éviter tout risque. Une charte des jardins partagés peut aussi être signée avec l'association régionale Passe Jardins², engageant alors les jardiniers à respecter un certain nombre de principes, notamment le jardinage éco-responsable, uniquement avec des produits écologiques. Ces jardins sont également clôturés, principalement pour éviter les dégradations liées aux animaux domestiques, mais doivent rester ouverts au public lorsqu'un jardinier est présent.

Notre recherche fait ressortir un second type de jardin collectif urbain : le jardin de rue. Ces micro-jardins sont des aménagements principalement ornementaux prenant place sur l'espace public et sur les voies urbaines. Nous distinguons ainsi trois types de jardins de rue : les pieds d'arbres, les jardinières et les micro-implantations florales.

Les pieds d'arbres, habituellement aménagés et fleuris par la ville, peuvent en effet être pris en charge par certains habitants, qui désirent agrémenter ce micro espace inutilisé de verdure. Les jardinières peuvent prendre différentes tailles : réduites de jardin habituellement rectangulaire ou bien plus imposantes et carrées (**Photo 1**). Elles sont construites par des groupements de citoyens (ou achetées pour les petites) ou une association³ via des matériaux de récupération, et peuvent être installées à proximité d'un parc ou sur une place publique. Enfin, les micro-implantations florales - terme employé par la ville et certains collectifs - le terme de micro-jardins (Scribes, 2009) est également employé. Ces formes désignent à la fois des herbes sauvages et des fleurs poussant sur des interstices, sur des failles dans le béton, au bord des trottoirs bien souvent, mais aussi des aménagements spéciaux (une découpe du béton entre le trottoir et le mur notamment) pour permettre aux habitants de planter des fleurs ornementales (**Photo 2**).

Ces trois formes de jardin de rue émergent également de manière bottom-up : des résidents, désireux de jardiner et de verdir leur rue, formulent une demande auprès de la Direction des Espaces verts, qui, si la demande est acceptée, passe par une entreprise pour creuser les trous dans le trottoir. Deux fois par an, l'entreprise intervient, et un événement est organisé dans les quartiers pour planter les graines. Ensuite, les jardiniers entretiennent ces micro-espaces de manière collective : une ou plusieurs micro-implantations peuvent être réparties par famille.

¹ Creuser un trou pour retirer de la terre, déposer une protection et recouvrir de terre pour permettre de cultiver en terre propre.

² Subventionné par la Métropole afin d'aider au développement des jardins partagés sur le territoire, via des formations au jardinage, à la gestion de groupe, un accompagnement dans les jardins et différentes ressources comme l'organisation d'événements de rencontre des autres jardins partagés d'un quartier/ arrondissement. La signature de la charte Passe-Jardin n'est pas une obligation pour les jardins.

³ Notamment Les Incroyables Comestibles, branche Lyonnaise de l'association internationale née à Trollden en 2008.

Les jardinières fonctionnent de la même manière, mais sont largement plus informelles. Ces micro-espaces jardinés sont ainsi semblables à la végétation spontanée (Menozzi et al., 2012), mais reste socialement plus acceptables, car plus esthétiques et plus en ordre avec l'idée qu'ont les habitants du monde urbain (Menozzi et al., 2012) : en effet, pour beaucoup, les herbes spontanées, folles, trahissent un manque d'entretien des sols par la ville (Ansart, Boutefeu, 2013). Ces fleurissements autogérés, participatifs, mais aussi parfois individuels, ont été inspirés par des projets lancés en 1999 sur l'éco-quartier du Plateau Mont-Royal à Montréal. Les micro-implantations florales ont été lancées depuis 2005 à Lyon, sur impulsion d'un jardinier de la Direction des Espaces verts, avec l'évènement « Jardinons la ville ». Un second évènement en 2010 permet de populariser ces formes de jardinage et de multiplier les projets.

Ces formes de jardinage collectives sont donc particulièrement intéressantes à étudier du point de vue de la participation, tant elles peuvent être un tremplin pour permettre aux habitants de contribuer à l'aménagement de leur quartier, et de participer a minima à la construction de la ville.

Méthodologie de la recherche

Nous avons fait le choix de mener une enquête exclusivement qualitative, mêlant à la fois des entretiens, individuels et collectifs, et des observations participantes et non participantes. 39 entretiens ont été menés auprès de bénévoles jardiniers (de jardins partagés et de micro-implantations florales), d'associatifs liés aux jardins, d'élus et de responsables des espaces verts de la ville de Lyon. Ces entretiens (semi-directifs et non directifs) permettent de faire ressortir tout autant l'historique des jardins, la vision des jardiniers et leurs représentations et les contraintes actuelles et enjeux autour de ces espaces. Le **tableau 1** présente les différents entretiens menés.

Les observations ont permis de saisir les relations, les tensions et les modes de fonctionnement des jardins, lors d'horaires de permanence notamment et lors d'évènements avec du public. Cette méthode a été complétée par une recherche documentaire via les sites des différentes associations et des municipalités.

Lyon : un territoire spécifiquement ouvert aux pratiques de jardinage ?

Nous avons fait le choix de porter notre terrain de recherche sur le territoire lyonnais en raison de plusieurs éléments :

- Il s'agit d'une ville possédant une image très urbanisée,
- Avec un fort développement de l'aménagement vert du territoire, grâce à deux trames bleues notamment (Rhône et Saône),
- Et un développement particulièrement fort d'initiatives citoyennes, comme les jardins partagés et les jardins de rue.

La Métropole de Lyon est en effet un territoire de 1,8 million d'habitants, traversé par deux trames bleues, qui favorise tout un ensemble d'aménagement vert pour suivre leurs contours. La Métropole s'est engagée relativement tôt dans une gestion durable et écologique de ses espaces verts : avec un arrosage raisonné, une filière de récupération de bois, de la récupération de l'eau de pluie et plus récemment un « plan 0 phyto » (non-utilisation de produits phytosanitaires) pour l'entretien des espaces. Ce plan s'accompagne d'une campagne de communication pour sensibiliser aussi bien les techniciens de la voirie, que les résidents, sur les bienfaits de la nature en ville et la beauté des « herbes folles ».

Lyon est également une ville possédant plus de 50 jardins partagés et de nombreux jardins familiaux (**Carte 1**). Si la grande majorité sont d'origine citoyenne, cinq jardins partagés ont tout de même été impulsés par la ville de Lyon / des acteurs publics, dans des nouveaux quartiers. Dans ces quartiers émergents, ces jardins doivent permettre aux habitants de disposer d'un espace vert au pied de leur logement, tout en leur laissant la main sur l'aménagement de cet espace.

Les jardins partagés émergent sur des espaces en friches, également convoités par des investisseurs pour la construction de parkings, parfois de logements. Les jardins partagés nécessitent donc une forte volonté politique pour se développer, pour notamment réserver le terrain aux jardiniers. Ce type de jardin permet cependant à la ville de développer un espace de verdure et d'animation, pour un coût réduit comparé à celui d'un parc public urbain. L'essentiel de ce coût provient de l'aménagement du terrain avant que les jardiniers ne puissent y avoir accès : mise aux normes, éventuel apport de terre par exemple pour éviter la pollution existante du sol. Des petites subventions peuvent ensuite être accordées pour le fonctionnement des jardins : essentiellement pour l'achat d'outils, construction de cabanes, abris, etc.

De même, il existe actuellement 900 jardins de rue sur le territoire lyonnais (**Carte 2**) : jardinières, micro-implantations florales et pieds d'arbres confondus. Si bon nombre de ces jardins ont été développés de manière informelle, ils sont aujourd'hui tolérés et aidés par la ville, qui considère qu'ils apportent un plus dans l'aménagement urbain. Pour les autres, c'est la Direction des Espaces verts qui soutient directement leur développement : en centralisant les demandes, en faisant appel et en finançant l'intervention d'une entreprise pour aménager le terrain, en commandant les graines des plantes, et en organisant des événements sur ces plantations – afin de lancer les collectifs - puis annuellement, pour replanter par exemple.

Ces jardins, partagés et de rue, sont donc significatifs d'une bonne volonté politique pour un aménagement vert – même si ces actions restent pour l'instant symboliques par rapport à la taille du territoire. Ils sont révélateurs d'une politique de l'aménagement plus ouverte, orientée vers l'action et la participation citoyenne. Ce qui mène de fait notre réflexion sur la manière dont ces citoyens participent à la planification urbaine.

La participation des jardiniers à l'aménagement du territoire

Après avoir brossé le tableau des différentes formes de jardinage collectif sur le territoire lyonnais, nous analysons maintenant leur fonctionnement. Trois questions sont au centre de cette réflexion : quelles sont les raisons et représentations qui sont au cœur de ces actions ? Quels sont leurs impacts ? Et comment les citoyens, via ces pratiques, participent à l'aménagement du territoire ?

Raisons d'agir et perceptions des jardiniers

Les entretiens réalisés permettent de lister un ensemble de raisons à la pratique du jardinage collectif et des représentations qui y sont associés, sur cette pratique et sur l'intégration de ces pratiques dans le cadre politique et public urbain. Trois raisons principales émergent : le social, le lien et le respect de la terre, la réappropriation.

Le lien social est une dimension fortement valorisée des jardins partagés, que ce soit au sein des documents de présentation des jardins de la ville, des chartes des associations et des sites des différents jardins. Ils permettraient de « favoriser le social » (Ville de Lyon) et « d'être un

espace de rencontre, d'échange, pour encourager les relations entre les voisins » (Association Brin d'Guill). Ces jardins sont représentés comme pouvant être des organisations villageoises socio-urbaines (Blanc, Matthieu, 1996) : un mélange entre le rural et l'urbain avec un aspect socialisation très poussée. Ces jardins ont donc la difficile mission de réparer le tissu social urbain, par des pratiques liées à la terre. Cet aspect social, fortement mis en avant dans les community gardens Américains (Flachs, 2010 ; Glover, Parry, Shinew, 2005 ; 'Yotti' Kingsley et al, 2006) se retrouve bel et bien dans les jardins partagés lyonnais. Pour les jardiniers, le jardin est un moyen de rencontrer les voisins, les gens du quartier et d'étendre son réseau. Le social devient une raison de jardiner particulièrement forte pour les nouveaux arrivants d'un quartier et les nouveaux retraités. Cet aspect social est favorisé par la pratique du jardinage, une occupation et des préoccupations communes qui permettent d'intégrer plus facilement le groupe :

« J'ai rejoint le jardin dès que j'ai été en retraite. Pour moi, c'est le moyen de rencontrer des gens de mon quartier : j'ai rencontré sur le jardin mes voisins, que je n'avais jamais vraiment rencontrés avant, juste vu dans le couloir, durant 8 ans ici.(...) C'est l'occasion de voir de nouvelles têtes, des gens qui s'intéressent aussi à la nature, au jardinage. » (Sarah, Jardin partagé Confluence, Novembre 2017).

Au sein des jardins de rue, l'aspect social est également mis en avant par les jardiniers, notamment pour les rencontres qu'ils permettent dans le voisinage, que ce soit au travers des événements ou lors de la distribution des graines :

« Ils voulaient faire en sorte que les graines soient distribuées à la MJC de Monchat, pas très loin. J'ai farouchement refusé. Je préfère les stocker ici, et que les différents responsables de MIF viennent les chercher. C'est plus convivial, ça permet aussi d'échanger. À chaque plantation, deux fois par an, ça dépend, j'essaie d'organiser un petit apéritif ici, chacun apporte quelque chose, et c'est sympa. Ceux qui ne peuvent pas venir viennent ensuite récupérer les graines quand ils veulent. » (Lucie, MIF Monchat, novembre 2017).

Seconde raison évoquée par les personnes interrogées, le respect de la nature et la relation particulière avec la terre. Ces jardiniers désirent travailler le sol, la terre, apprendre son fonctionnement par la pratique. Ceci pour plusieurs raisons : renouer une relation et un lien émotionnel avec la terre (Charbonnier, Latour, Morizot, 2017), c'est-à-dire retrouver un sens à l'existence par rapport à la nature, aux cycles naturels. Des cycles dont progressivement, les hommes se sont éloignés en habitant en ville (Charbonnier, Garcier, Rivière, 2017). Ces jardiniers désirent plus globalement protéger la nature, entrant ainsi dans une véritable éthique du care (Blanc, 2014). Ainsi, jardiner devient une expérience sensible, mettant par ailleurs en avant la créativité des habitants (Blanc, 2012). Ils peuvent installer des totems à insectes au sein des jardins, pour attirer les abeilles et autres insectes pollinisateurs par exemple, pour tenter de redévelopper une certaine biodiversité en ville. Territoires laboratoires de biodiversité (Consaes, 2000), ces jardins agissent également sur les non-humains (Ernwein, Tollis, 2017).

« Dans mon projet personnel sur le fait de faire du maraîchage, je veux le faire en permaculture et c'est ce que j'ai essayé d'amener sur le jardin ici. C'est pour ça que c'est un peu fouilli et que les gens ne comprennent pas forcément. J'aime bien le côté sauvage, les fleurs, les plantes sauvages qui poussent sur le jardin sans qu'on leur ait demandé pousser. Garder ça, c'est de la diversité. On a aussi des totems à insectes, à

abeilles sauvages. Pour les attirer, faut qu'on ait des plantes sauvages pour ça, pas que du potager. » (Alexia, Jardins partagés Graines de lait, entretien, février 2016)

Le jardin devient ainsi pour ces habitants un moyen de réfléchir aux enjeux globaux environnementaux, voire de remettre en cause leur propre mode de vie, tout en développant leur conscience de la nécessité de protéger la nature.

« Il y a une connexion profonde qui se crée : le jardin permet de développer la vue, le sens de l'odorat, la créativité. C'est un espace où vous êtes conscient de la nature (...). On prend à la nature, mais on doit aussi donner. Le jardin offre une possibilité de penser à propos de soi, mais aussi à propos du monde, de son rythme de vie. Le jardin offre le moyen de guérir le sol. » (Rachel, jardin partagé sur Cours, novembre 2017).

Troisième raison amenant les jardiniers interrogés à l'action, la réappropriation de l'aménagement urbain et l'imposition d'une vision de la ville. En effet, les jardins partagés et de rue seraient l'occasion d'exprimer leur vision de la ville. Le constat partagé par les acteurs interrogés est le manque de nature en ville et la prégnance du béton. Ces habitants associent le béton au gris, au morose, à la tristesse, la publicité, aux voitures et à la pollution : le béton véhiculerait ainsi une image négative de la ville, particulièrement liée à une vision néolibérale du développement urbain du 20^{ème} siècle (Peck, Tickell, 2002 ; Pudup, 2008). A contrario, la nature est pour ces jardiniers associée à la verdure, à la couleur verte, ce qui renvoie à la joie, la vitalité, la régénération par exemple. Pour ces jardiniers, la verdure est un moyen de réenchanter la ville, de lui redonner du sens, afin de la rendre plus agréable visuellement et plus vivable. La beauté de la ville passe par l'aménagement de nature pour ces jardiniers qui sont dans une esthétique environnementale (Blanc, 2012), dans laquelle la nature vient embellir le béton.

« C'est global, sur tout Lyon : nous manquons de nature partout dans la ville... nous ne voulons plus de parkings, donc on met des roues végétalisées, remplies par des herbes aromatiques, des plantes, pour contrer les voitures aussi. Nous voulons plus de nature, donc toutes ces actions ont pour but de montrer plus de nature dans la ville, et de montrer ce que peut produire la nature en termes d'images, de paysage. » (Louise, Guerilla Gardening & Jardin partagé Îlot d'Amaranthe, février 2016).

Par ces actions, ces jardiniers amateurs viennent agir sur l'espace public pour le modifier en accord avec leurs valeurs et représentations. Ils reprennent ainsi leur « droit à la ville » (Lefebvre, 1968), c'est-à-dire la possibilité d'agir sur l'espace public, de participer à l'aménagement de ces espaces, tout en se les appropriant. Cette volonté de remettre de la verdure en ville, par des micro aménagement ou via des jardins partagés, participe ainsi à une réappropriation citoyenne de l'espace public, afin de rendre plus habitable la ville.

« On devrait tous considérer la ville comme ça : les MIF c'est un espace de proximité, c'est un prolongement de chez soi. C'est un espace devant lequel je passe tous les jours. C'est un prolongement. On a été dépossédé de ça par le développement de la ville, car tout a été bétonné, car il fallait que la ville soit pratique, hygiénique. (...) C'est pour ça aussi qu'on le fait, pour provoquer un charme, des réactions. C'est l'environnement qui fait qu'on se sent relié au quartier. » (Sophie, MIF Guillotières, décembre 2017).

Ces habitants incarnent ainsi la forme pure de la citoyenneté (Somers, Erik, Wright, 2008), dans le sens où ils agissent pour un collectif, pour construire et améliorer leur quartier. Ils participent

à l'aménagement de leur environnement de vie via ces pratiques de jardinage, quel que soit le but de départ (travailler la terre, social, etc.). Il n'y a donc pas réellement de volonté spécifique de participation à la vie politique, à la démocratie locale, ou encore d'intégration aux arènes de participation et de discussion politique. Seuls certains acteurs mettent en avant le fait de vouloir participer, de vouloir entrer dans la vie politique et publique du quartier, pour négocier, animer les réseaux d'associations et les politiques d'aménagement locales.

« Le jardin est pour moi un moyen de rencontrer des gens, et de participer à l'aménagement de mon quartier. Je participe à des réunions avec des acteurs publics, avec des techniciens, des élus parfois, et c'est aussi pour ça que j'aime participer et diriger le jardin. » (Sarah, Jardins partagés de Confluence, Novembre 2017).

Ces différentes raisons de jardiner collectivement ne soulignent donc pas une volonté globale spécifique aux jardiniers, de participer à la politique locale : ce sont principalement les effets directs et indirects, les impacts de leurs pratiques au sein des jardins collectifs qui vont avoir des conséquences sur l'aménagement du territoire. Afin de voir comment ces habitants y participent, il faut analyser la manière dont ces jardins prennent une place centrale au sein d'un quartier.

Les différents impacts des jardins sur leur quartier

Si les jardins de rue sont de fait peu perceptible par les personnes non sensibles à la nature, les jardins partagés eux, attireraient l'oeil et les passants, curieux de découvrir un espace public fonctionnement différemment, une sorte d'intrus dans le milieu urbain. Différents facteurs tendent à rendre ces lieux comme incontournables au sein des quartiers : paysagers, bien-être et éducation notamment.

Les jardins sont tout d'abord vus par les habitants et les jardiniers comme une contribution au paysage urbain. Quelle que soit la taille du jardin, l'apport de verdure permettrait de modifier en profondeur le paysage. Le jardin partagé la Réserve par exemple, dans le 7^{ème} arrondissement, prend place dans un quartier très urbanisé, composé d'anciennes usines et d'entreprises, apportant ainsi une touche verte, qui revalorise le quartier (**Photo 3**). Le jardin Ilot d'Amaranthe dans le 7^{ème} arrondissement toujours, est également une oasis de verdure au sein d'un quartier populaire fortement marqué par le béton. Le jardin a fait partie d'une politique de réaménagement d'une place et est géré par une association. D'autres jardins comme Grattons les Pentes ou le jardin partagé du Quai Rambaud, viennent s'imbriquer dans un système urbain déjà verduré et viennent renforcer la dynamique verte paysagère du quartier.

« Oui, le jardin contribue à créer une atmosphère différente sur le quartier, qui est à la base plutôt minérale, malgré quelques touches de verdure. Le jardin contribue au paysage, on le regarde, il y a la Saône, la colline verte derrière, c'est juste magnifique en fait. » (Émilie, Jardin partagé du Quai Rambaud, novembre 2017).

Ces jardins offrent un environnement rural au cœur de l'urbain. Ils créent une nouvelle harmonie dans la ville et contribuent au développement de trames vertes (Calenge, 2003). Tout projet urbain a ainsi une conséquence sur le paysage, y compris ces jardins. Pour certains, la nature peut devenir artistique et est une manière de mettre en valeur le paysage. De la même manière, les jardins de rue contribuent à agrémenter certains quartiers et à les rendre plus agréables pour les passants.

« L'une des grandes victoires de mes micro-implantations, c'est quand une collègue me disait qu'elle passait tous les jours par cette rue, grâce à la verdure. Même si ça lui fait un petit détour, elle passe par cette rue, parce que c'est plus agréable pour elle de marcher dans cette rue, que dans celle d'à côté. » (Sophie, MIF Guillotières, décembre 2017).

La nature développée dans ces jardins partagés permet d'améliorer le paysage et donc le cadre de vie, et participe ainsi à une meilleure habitabilité (N. Blanc, 2014). Ainsi, ces jardins deviennent un moyen pour les habitants de s'échapper de la ville (Chiesura, 2004) grâce à une atmosphère particulière, une ambiance de calme apportée par la verdure, les arbres, les plantes.

« Ce jardin est une poche de nature, de verdure au sein du quartier, qui est largement urbanisé. Quand on travaille, quand on est sur le jardin, on discute, on fait des choses et on oublie rapidement qu'on est dans Lyon. » (Matthieu, Jardin partagé Le Secret, novembre 2017).

Cette intégration de la nature en ville est un facteur potentiel pour le bien-être (Bailly, 2013). La nature en ville peut apporter de l'air frais, atténuer le bruit et apporter une stabilisation du microclimat (Chiesura, 2004) : une rangée d'arbres peut par exemple limiter la température et la chaleur en été de deux degrés ou plus (Clergeau, 2012). La nature peut également réduire le stress (Roger S. Ulrich, 1981), avoir un effet positif sur la santé mentale (Hartig et al., 2014) et apporter une sensation de calme et de tranquillité (Kaplan, 1995). En apportant, en entretenant des espaces verts au cœur de l'urbain, ces jardiniers agissent donc pour leur bien-être et celui des résidents et passants.

Les jardins partagés sont régulièrement sollicités par des associations de quartier, désireuses d'intervenir afin de sensibiliser les jardiniers et le grand public lors de différents événements gratuits : fête des fleurs et fête de la courge par exemple. Les écoles sollicitent également les jardins, afin d'organiser des sorties et des classes spéciales plein air au sein des jardins partagés. Ainsi, la grande majorité des jardins ouvrent une parcelle, ou un bac, spécialement pour les élèves de certaines classes, qui viennent jardiner à intervalle régulier. Sur le petit Jardin de la Saulaie, à Oullins, les enfants viennent une fois par mois, avec un jardinier bénévole et un animateur de la ville, pour planter et apprendre les cycles de la nature, arroser, etc. Ils viennent ensuite à la fin de la saison pour récolter aussi le fruit de leur travail.

« Ici est le bac réservé aux enfants de l'école d'à côté. Ils viennent pour jardiner durant la saison, et durant l'hiver, c'est le jardinier professionnel de la ville, et le bénévole qui vont dans la classe pour leur expliquer le compost et le jardinage. Durant la saison, ils viennent et ils jardinent ensemble : généralement des fleurs pour les mamans, des tomates et cette année ils ont fait des patates. » (Véronique, petit jardin partagé de la Saulaie, novembre 2017).

Les écoles voient dans les jardins partagés un moyen d'éduquer les enfants et de les sensibiliser à la nature, aux cycles, et à la protection de l'environnement. Certaines associations spécialisées, dans l'étude des insectes par exemple, organisent aussi des ateliers à destination du public et des enfants. D'autres structures associatives pour les retraités peuvent également passer par les jardins partagés pour leur permettre de jardiner de temps en temps.

Ces jardins partagés et de rue apparaissent donc comme des lieux publics allant vers un développement urbain axé sur la verdure, le social et le bien être des habitants, avec une volonté

de transformer le lieu de vie urbain. Finalement, nous allons voir la manière dont ces acteurs doivent entrer en relation avec la ville et les différents acteurs publics dans le cadre des jardins, et comment ces habitants jardiniers montent ainsi en compétences.

Montée en compétences des jardiniers

Pour ces projets de jardinage collectif, que ce soit au démarrage ou durant le fonctionnement, les jardiniers doivent entrer en contact avec la Métropole ou la municipalité. Pour obtenir le terrain d'un jardin partagé par exemple, la signature d'une convention d'occupation avec le propriétaire (municipalité ou Métropole) est obligatoire, et certains jardiniers participent à la modification voire à la rédaction de cette convention, avec les pouvoirs publics. Ils font ainsi un premier pas dans la participation : souvent pour définir les modalités d'occupation du terrain.

Lors du dépôt de dossier d'une association pour obtenir un terrain, les jardiniers doivent argumenter sur l'utilité du projet pour le quartier et sur leur volonté d'animer et d'entretenir le terrain sur le long terme. Les responsables des jardins partagés vont donc de fait, être en relation avec des acteurs publics : une première réunion avec des techniciens de la ville et la responsable du développement des jardins permet de jauger de la pertinence du projet et de la motivation des jardiniers. En cas de financement de fonctionnement, les jardiniers de jardins partagés doivent présenter un budget et faire une réunion annuelle avec techniciens et responsable du développement des jardins partagés.

Les jardiniers de micro-implantations florales sont principalement confrontés à la Direction des Espaces Verts au lancement du projet, et lors de son fonctionnement. Ils peuvent par exemple demander de nouvelles graines à la Direction des Espaces verts pour voir faire repartir leur micro-jardin pour la nouvelle saison, et vont de fait rencontrer la responsable de l'installation de ces jardins. Ces différentes actions font ainsi appel à différentes compétences chez les jardiniers, pour répondre à des appels à projets, des demandes de financements, négociations lors d'une réunion, etc. Des compétences que ne possèdent pas tous les jardiniers de fait : et seuls certains vont donc s'occuper de ce travail.

« C'est deux feuilles à remplir, il faut faire un budget, voilà. Dire combien on va débours. Après il y a une réunion en mairie, il faut expliquer son projet et on est censé faire un bilan avec eux. Du coup on va y aller le 22 novembre là. On va apporter quelques photos, ce qu'on a fait, et puis voilà. Après les gens du PIVO on les voit régulièrement, on les invite à nos réunions mensuelles, avant c'était Fabien qui a aidé aussi à la création du jardin, il était là depuis le début. Là c'est maintenant Jade qui vient à nos réunions. Ils savent bien qu'on participe à des événements, comme j'avais beaucoup de temps moi, j'ai passé pas mal de temps en réunion pour planifier. »
(Véronique, Petit Jardin partagé de la Saulaie, novembre 2017).

Ainsi, au sein de chaque jardin partagé étudié, ce sont très souvent les mêmes acteurs qui prennent en charge ces tâches administratives, par envie (de monter en compétences justement et de participer à un processus de décision et de construction de l'espace urbain) ou par dépit, les jardiniers n'étant pas tous à l'aise ou n'ayant pas l'envie de participer de cette manière.

Sur certains jardins, les habitants vont plus loin, en négociant un bout de terrain supplémentaire autour de leur jardin partagé avec les représentants de la municipalité. Ils entrent ainsi constamment dans un rapport avec les acteurs publics, et apprennent à négocier, demander,

utiliser les moyens publics à leur disposition pour le développement des jardins. Le jardin des Pentes Vertes dans le second arrondissement de Lyon en est un bon exemple : depuis sa création, la bataille pour gagner du terrain sur les friches est constante entre jardiniers et acteurs publics.

« On nous a donné ce terrain, mais évidemment, nous on en veut plus. En fait c'est frustrant, car on voit tout un terrain qui n'est pas utilisé juste à côté, donc on bataille dur avec la municipalité pour tenter de l'investir. On a déjà réussi à obtenir un grand bac supplémentaire, déposé sur la place avant l'entrée du jardin, et c'est une grande victoire pour nous. Mais c'est vraiment beaucoup de démarches, de réunions, de demandes et d'insistance pour ça. » (Bruno, Jardin partagé Les pentes vertes, décembre 2017).

Ces jardiniers acquièrent ainsi un certain pouvoir d'influence sur les décisions concernant l'aménagement urbain : même s'ils interviennent seulement à une étape du processus de décision. Ces jardiniers montent en expertise et comprennent de mieux en mieux comment se structure la municipalité, la ville, et la vie politique en général. Ils apprennent à formuler des demandes de financement, et à remplir une convention d'occupation (ou une demande) : ils acquièrent ainsi une certaine expertise en politique publique⁴, en relation avec le politique, et participent ainsi, avec les acteurs politiques, les techniciens, à la construction de la ville, à la planification urbaine du territoire, et de leur lieu de vie.

À noter que certains de ces jardiniers développent des compétences de gestion d'un collectif et d'un espace. Dans les jardins partagés, ce sont les jardiniers les plus impliqués qui vont organiser la vie du jardin (même si les décisions sont prises de manière collective). Dans les jardins de rue, c'est également un jardinier (par rue) qui distribue les nouvelles graines et se met en lien avec les Espaces Verts de la ville. Ces jardiniers référents – i.e ils peuvent être en lien avec la ville et sont des supports ressources pour les acteurs publics désirant rencontrer, contacter les jardins – prennent ainsi le rôle de « militant professionnel » (Martinot-Lagarde, 2008), ou de « militant affilié » (Ion, 2012) : un engagement associatif marqué par une prise de responsabilité interne et une constance dans le temps. Ils vont ainsi plus loin que le simple engagement habitant pour jardiner et gratter la terre au sein d'un espace partagé.

Des pratiques parfois informelles

Certains jardiniers sont plus dans une posture d'opposition à la ville et la métropole de Lyon. Ils perçoivent leurs pratiques de jardinage comme écologique, prenant place sur un espace public, incarnant de fait une critique du mode de gestion des espaces publics. Ces pratiques apparaissent pour eux comme une manière de se réapproprier des espaces urbains dont ils ont été dépossédés, et qui sont devenus des espaces dédiés principalement à la consommation (Parham, 2015). Le verdissement des rues apparaît ainsi comme une manière de mettre en cause le développement urbain tel qu'il a été conçu jusqu'à très récemment sur la métropole de Lyon et ailleurs (Peck et al, 2002) : le tout béton et la place toute particulière faite à la voiture notamment. Jardiner devient alors le moyen de devenir citoyen (Pudup, 2008) et de développer une vision du développement urbain allant a contrario de celui mis en place par la ville.

« C'est vrai que Lyon est une ville très minérale, très urbanisée, surtout certains quartiers. Ca manque clairement de nature. Nous on fait ce que chaque citoyen devrait

⁴ Encore une fois, il faut noter que cela ne concerne que deux ou trois jardiniers par jardin partagé. Les autres habitants préférant s'en tenir à un rôle de jardinage, hors des sphères de décision.

faire en fait, se réappropriier les rues, c'est aussi entretenir sa rue finalement. La ville pourrait faire plus, faire une rue piétonne par exemple, nous installer des jardinières... mais non alors on le fait nous-mêmes. » (Séverine, MIF Monchat, décembre 2017).

Les pratiques écologiques de jardinage mises en place, la - faible - production de nourriture, le fonctionnement et les ateliers sur les jardins partagés apparaissent pour ces acteurs comme autant de critiques envers le fonctionnement global actuel de la société. C'est notamment la prégnance de la consommation, des supermarchés dans le quotidien, qui sont visés, entraînant un éloignement des individus vis-à-vis des procédés de production, et de la nature (Bauman, 2006 ; Giddens, 1994).

Les jardiniers interrogés conçoivent ces espaces jardinés comme un espace de liberté, de création citoyenne et de production, qui est donc incompatible d'après eux avec les normes institutionnelles. Contestant ces normes, ils refusent donc d'être assimilés à l'action publique. C'est notamment le cas du jardin des Pendards sur les hauteurs de Croix Rousse dans le quatrième arrondissement. Ce jardin est né fin 2014 d'une volonté citoyenne de redonner de la vie au quartier, via un terrain abandonné de 1800m² avec une ancienne villa. Une association d'habitants se constitue afin de faire une demande de convention d'occupation du terrain à la Mairie, afin de créer leur projet de jardin partagé. En mars 2015, les habitants, lassés d'attendre la réponse de la municipalité, décident d'investir de manière informelle les lieux en démarrant l'aménagement du jardin, et de la villa. Rapidement, l'association compte 118 membres et ouvre le terrain pour jardiner, mais propose aussi des activités de recyclage, de fabrications de meubles, des ateliers Zen, etc. Le lieu devient non seulement un jardin partagé, mais aussi un espace de repos, de jeux, de détente, à part dans le quartier⁵. La convention d'occupation n'est pas accordée par la municipalité pour deux raisons : le terrain contient des trous / passage souterrain potentiellement dangereux et un promoteur veut acheter l'emplacement pour y construire un parking⁶. Les services publics s'aperçoivent quelques mois plus tard que le terrain est occupé et font fermer la friche durant l'été 2015 avec un grillage. Les habitants tenteront d'habiter le terrain de manière épisodique, avant l'installation d'une grande clôture et l'arrivée des forces de l'ordre pour garder la friche.

Les jardiniers des Pendards se définissent ainsi comme des pirates, venus détourner le terrain de son utilisation prévue initialement et des « activistes », i.e des artistes activistes. Une position entre l'art, la contestation des politiques publiques et de l'aménagement du territoire et la réappropriation d'espace de manière informelle.

Cet épisode montre que les jardins peuvent aussi se construire de manière informelle, sans l'accord des politiques⁷ et être des espaces de contestation, de revendication d'une certaine vision de l'urbain et d'une manière d'aménager la ville. Ce jardin illustre ainsi la manière dont des habitants veulent s'approprier des espaces afin de les transformer et d'en faire un lieu central de leur quartier, un prolongement de leur lieu de vie, afin de l'améliorer, que ce soit pour des raisons sociales, de bien-être ou écologiques. Ils agissent ainsi en tant que citoyens⁸, pour le bien de la cité, tout en contestant l'ordre établi, et notamment ici la politique du Grand Lyon de l'aménagement du territoire.

⁵ Un tel espace végétal n'a pas d'équivalent sur le quartier de Croix Rousse, très urbanisé.

⁶ Le parking ne se fera finalement pas en raison de l'instabilité des sols.

⁷ Même si la pérennité n'est pas dans ce cas assurée.

⁸ Au sens originel du terme. Voir par exemple Rosanvallon Pierre, La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance (2006).

De même, les jardiniers de micro-implantations florales agissent parfois de manière informelle. N'ayant pas l'envie ni le temps de passer par la Direction des espaces verts de Lyon⁹, certains décident simplement de planter des graines où bon leur semble, afin notamment d'embellir leur quartier, de mettre en valeur ou de cacher un ancien bâtiment. Ici, passer par une procédure longue ne leur paraît pas nécessaire et inutile alors même qu'il leur suffit de planter et d'entretenir : la simplicité et la rapidité du geste dépassent la nécessité d'être en accord avec l'institution. Ces gestes simples incarnent ici encore une critique de l'urbanité telle qu'elle a été conçue et pensée ces dernières années (Peck et al, 2002) à la manière de ce que peut faire le groupe Guerilla Gardening (Bally, 2017), qui réalise par exemple des tags végétaux artistiques sur le béton.

On perçoit donc une tension forte chez les jardiniers interrogés entre une volonté de participer à l'aménagement du territoire, en passant par les services publics, les institutions et une volonté d'agir concrètement pour améliorer leur cadre de vie et leur quartier. Agissant donc soit de manière informelle, ou de manière formelle en accord avec les institutions, ces jardiniers participent, à leur niveau, à la construction du territoire, leurs pratiques ayant, comme nous avons pu le voir, différents impacts.

Conclusion

Les formes de jardinage collectif identifiées lors de cette recherche ont tout un ensemble d'impacts auprès des habitants et participants, mais aussi sur le territoire. Lieux de bien-être, d'échanges, de transmission d'expérience et de connaissances, ces jardins apporteraient également une dimension paysagère non négligeable contrastant le paysage urbain existant du quartier. L'existence de ces pratiques permet donc à des habitants d'avoir une emprise sur la construction de l'urbain, sur la manière dont est aménagé leur quartier d'habitation. Ainsi, ils deviennent pleinement acteurs de la construction sociale et paysagère de leur quartier.

Pour autant, ces jardins collectifs sont-ils réellement des lieux de participation à la vie politique ? Certains jardiniers prennent en main le destin et la gestion des jardins, en fonction de leurs envies ou compétences existantes et développent effectivement des compétences allant dans le sens de la participation à l'action publique : argumentaire, réponse à des appels à projets, présentations orales, négociations... Mais la majorité des jardiniers ne sont pas dans ces arènes et ne désirent pas en faire partie. La très grande majorité des jardiniers interrogés viennent sur le jardin pour les raisons évoquées : sociales, écologiques, personnelles. Ils ne se sentent pas particulièrement concernés par les modes de gestion des jardins : par exemple, beaucoup ne connaissent pas l'existence de la convention d'occupation, ou de l'adhésion à la charte des jardins partagés et n'ont pas l'envie ni les compétences d'intervenir auprès des acteurs publics.

Ces jardins sont donc des espaces potentiellement tremplin pour la participation, pour les acteurs les plus aptes et volontaires des jardins collectifs. Plus globalement, ces espaces sont un moyen de sensibilisation aux thématiques écologiques et environnementales pour le plus grand nombre et permettent une prise en main des habitants sur l'aménagement de leur lieu de vie.

Ces jardins n'étant pas inscrit dans les plans locaux d'urbanisme, reste à voir la manière dont ils peuvent perdurer et se développer plus efficacement au sein des métropoles, mais aussi dans les villes petites et moyennes, sans être uniquement dépendant d'une « bonne volonté politique ».

⁹ Les processus pouvant être parfois long, jusqu'à plus d'un an d'attente.

Bibliographie

- ALAIMO K., REISCHL T.M., ALLEN J.O., 2010, « Community gardening, neighborhood meetings, and social capital », *Journal of Community Psychology*, 38, 4, p. 497-514.
- ANSART C., BOUTEFEU E., 2013, « Sous le pavé, les fleurs », *Métropolitiques*.
- AUGOYARD J.-F., 1979, *Pas à pas*, Paris, Seuil, 185 p.
- BAILLY E., 2013, « Des espaces publics aux espaces paysagers de la ville durable », *Articulo - Journal of Urban Research*, Special issue 4.
- BALLY F., 2017, « Nature : une (géo)politique urbaine », Festival de Géopolitique 2017, Grenoble Ecole de Management, 11 mars 2017.
- BAUMAN Z., 2006, *La vie liquide*, traduit par ROSSON C., Rodez, France, Le Rouergue - Chambon, 202 p.
- BIRKY J., STROM E., 2013, « Urban Perennials: How Diversification has Created a Sustainable Community Garden Movement in The United States », *Urban Geography*, 34, 8, p. 1193-1216.
- BLANC N., 2012, *Les nouvelles esthétiques urbaines*, Paris, Armand Colin, 224 p.
- BLANC N., 2014, « Le face-à-face citadins/nature, Face-to-Face between City-Dwellers and Nature », *Multitudes*, 54, p. 129-139.
- BLANC N., MATTHIEU N., 1996, « Repenser l'effacement de la nature dans la ville », *Le courrier du CNRS*, 82.
- BLATRIX C., 2009, « La démocratie participative en représentation », *Sociétés contemporaines*, 74, 2, p. 97.
- BLONDIAUX L., 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie : Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, 109 p.
- BOURG D., JOLY P.-B., KAUFMANN A., CENTRE CULTUREL INTERNATIONAL, 2013, *Du risque à la menace: penser la catastrophe*, Paris, France, Presses universitaires de France, impr. 2013, 374 p.
- BRUN M., VASEUX L., MARTOUZET D., DI PIETRO F., 2016, « Usages et représentations des délaissés urbains, supports de services écosystémiques culturels en ville », Services écosystémiques : apports et pertinence dans les milieux urbains, Tours, 26 mai 2016.
- CALENGE C., 2003, « Idéologie verte et rhétorique paysagère », *Communications*, 74, 1, p. 33-47.
- CHARBONNIER P., GARCIER R. J., RIVIERE C., 2017, « Revenir à la terre ? », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 33, p. 7-16.
- CHARBONNIER P., LATOUR B., MORIZOT B., 2017, « Redécouvrir la terre », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 33, p. 227-252.
- CHARLOT-VALDIEU C., OUTREQUIN P., GROUPE MONITEUR, 2011, *L'urbanisme durable: concevoir un écoquartier*, Paris, Éditions du Moniteur.
- CHIESURA A., 2004, « The role of urban parks for the sustainable city », *Landscape and Urban Planning*, 68, 1, p. 129-138.
- CLEMENT G., 1997, « Jardins en mouvement, friches urbaines et mécanismes de la vie », *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, 39, 2, p. 157-175.
- CLERGEAU P., 2012, « Services écologiques et Trame Verte Urbaine », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 12.
- ERNWEIN M., TOLLIS C., 2017, « Produire la ville vivante : le travail des citadins et des non-humains », *L'Information géographique*, 81, 3, p. 13-31.
- FLACHS A., 2010, « Food For Thought: The Social Impact of Community Gardens in the Greater Cleveland Area », *Electronic Green Journal*, 1, 30.

- FLAMAND A., NEZ H., 2010, *La démocratie participative inachevée: genèse, adaptations et diffusions*, BACQUE M.-H., SINTOMER Y. (dirs.), Gap, France, Y. Michel, 238; 4 p.
- GAUDIN J.-P., 2013, *La démocratie participative*, Paris, France, A. Colin, DL 2013, 117 p.
- GIDDENS A., 1994, *Les conséquences de la modernité*, traduit par MEYER O., Paris, France, L'Harmattan, 192 p.
- GLOVER T.D., PARRY D.C., SHINEW K.J., 2005, « Building relationships, accessing resources: Mobilizing social capital in community garden contexts », *Journal of Leisure Research*, 37, 4, p. 450.
- GOURGUES G., 2013, *Les politiques de démocratie participative*, Grenoble, France, Presses universitaires de Grenoble, impr. 2013, 148 p.
- GUYON F., 2004, « Les jardins familiaux : miroirs des politiques de la cité », *Loisir et Société / Society and Leisure*, 27, 2, p. 529-546.
- GUYON F., 2008, « Les jardins familiaux aujourd'hui : des espaces socialement modulés », *Espaces et sociétés*, 134, p. 131-147.
- HARTIG T., MITCHELL R., VRIES S. DE, FRUMKIN H., 2014, « Nature and health », *Annual Review of Public Health*, 35, p. 207-228.
- HUCY W., 2010, « Modéliser la nature en ville : expérimentation, Abstract », *Natures Sciences Sociétés*, 18, 2, p. 133-146.
- ION J., 2012, *S'engager dans une société d'individus*, Paris, France, A. Colin, DL 2012, 220 p.
- KAPLAN S., 1995, « The restorative benefits of nature: Toward an integrative framework », *Journal of Environmental Psychology*, 15, 3, p. 169-182.
- LEFEBVRE H., 1968, *Le Droit à la ville*, Paris, France, Éditions Anthropos, 164 p.
- LIPOVAC J.-C., BOUTONNE A., 2014, « Villes durables : leviers de nouveaux modèles économiques et de développement? », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 5, n°1.
- MARTINOT-LAGARDE P., 2008, « De nouvelles formes d'engagement », *Revue Projet*, n ° 305, 4, p. 48-54.
- MENOZZI M.-J., MARCO A., BERTAUDIÈRE-MONTES V., LEONARD S., PROVENDIER D., LANEZ G., THOMMERET S., 2012, « La perception de la végétation spontanée », *Plante & Cité*.
- MOORE S., 2006, « Forgotten Roots of the Green City: Subsistence Gardening in Columbus, Ohio, 1900-1940 », *Urban Geography*, 27, 2, p. 174-192.
- PARHAM S., 2012, *Market Place: Food Quarters, Design and Urban Renewal in London*, Unabridged edition edition, Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 330 p.
- PARHAM S., 2015, *Food and Urbanism*, London ; New York, Bloombury, 384 p.
- PECK J., TICKELL A., 2002, « Neoliberalizing Space », *Antipode*, 34, 3, p. 380-404.
- PUDUP M.B., 2008, « It takes a garden: Cultivating citizen-subjects in organized garden projects », *Geoforum*, 39, 3, p. 1228-1240.
- Rees, W.E., 1992, « Ecological footprints and appropriated carrying capacity: What urban economics leaves out », *Environment and Urbanization*, 4, 121-130.
- ROGER S. ULRICH, 1981, « Natural Versus Urban Scenes: Some Psychophysiological Effects », *Environment and Behavior*, 13, 5, p. 523-556.
- SOMERS M.R., ERIK C., WRIGHT O., 2008, *Genealogies of Citizenship: Markets, Statelessness, and the Right to Have Rights*, Cambridge University Press.
- WARNER S.B., 1987, *To Dwell Is To Garden: A History Of Boston's Community Gardens*, 1st edition, Boston, Northeastern, 144 p.
- 'YOTTI' KINGSLEY J., TOWNSEND M., 2006, « 'Dig In' to Social Capital: Community Gardens as Mechanisms for Growing Urban Social Connectedness », *Urban Policy and Research*, 24, 4, p. 525-537.

Annexes

Tableau 1 : Entretiens réalisés

Personne	Date	Association	Lieu
Homme (salarié)	03.03.15	Compostiers	Lyon 3
Homme	10.03.15	Les Amis de la Terre	Lyon 8
Homme	17.03.15	Compostiers	Lyon 3
Femme (salariée)	04.04.15	Brin d'Guill	Lyon 7
Femme (salariée)	05.12.17	Passe-Jardin	Lyon 7
Homme (élu)	02.12.15	Grand Lyon	Lyon 3
Homme	26.10.15	Alternatiba	Lyon 7
Femme	10.12.16	Jardin La Réserve	Lyon 7
Homme	11.12.17	Jardin Ornano	Lyon 8
Femme	03.04.16	Anciela	Lyon 7
Homme	15.12.17	Jardin Jules Guest	Lyon 3
Femme	10.01.16	Jardin de la Doua	Villeurbanne
Homme (salarié)	05.03.16	Marmitte Urbaine & jardin	Villeurbanne
Man	02.03.16	Ondine	Villeurbanne
Femme	01.03.16	Jardin Graines de Lait	Lyon 7
Femme (salariée)	01.03.16	Frapna (Lyon)	Villeurbanne
Femme	20.02.16	Guerilla Gardening	Lyon 3
Homme	18.02.16	Eisenia & Jardin Croix Rousse	Lyon 2
Femme	10.12.15	Jardin Grattons les Pentes	Lyon 2
Femme (salariée)	02.11.17	Ville de Lyon (gestion des initiatives sur les espaces verts)	Villeurbanne
Femme (Salariée)	14.12.17	Ville de Lyon	Lyon 7
Femme (salariée)	10.11.17	Jardin de la Saulaie	Oullins
Femme	14.11.17	Jardin de la Saulaie	Oullins
Hommes (x2)	15.11.17	Jardins Secret et Jardin du Château	Lyon 5
Femme	15.11.17	Jardin et Verger Jeune et Pouss	Lyon 5
Femmes (x3)	20.11.17	Jardin Quai Rambaud (Confluence)	Lyon 1
Femme	20.11.17	Jardin sur Cour	Lyon 2
Homme	17.11.17	Jardin de Camille	Lyon 7
Femme	22.11.17	Jardin de la Passion	Venissieux
Femme	14.11.17	Jardin Antoine Charial	Lyon 3
Homme	04.11.17	Jardin Les pentes vertes	Lyon 2
Femmes (x4)	04.11.17	Jardin Champ Verdoyant	Lyon 5
Femme	17.11.17	Micro-implantation florale Monchat	Lyon 3
Femme	13.12.17	Micro-implantation florale Monchat	Lyon 3
Femme	13.12.17	Micro-implantation florale Monchat	Lyon 3
Femme	27.11.17	Micro-implantation florale Villeurbanne	Villeurbanne
Femme	10.10.17	Micro-implantation florale Croix Rousse	Lyon 2
Femme	09.10.17	Micro-implantation florale Guillotière	Lyon 2
Femme	06.12.17	Micro-implantation florale Guillotière	Lyon 7

Légende des couleurs





-  Bénévoles de Jardins partagés
-  Bénévoles de jardins de rue
-  Salariés en gestion du territoire
-  Associatifs liés aux jardins collectifs

Photo 1 : Jardinières mis en place par les habitants



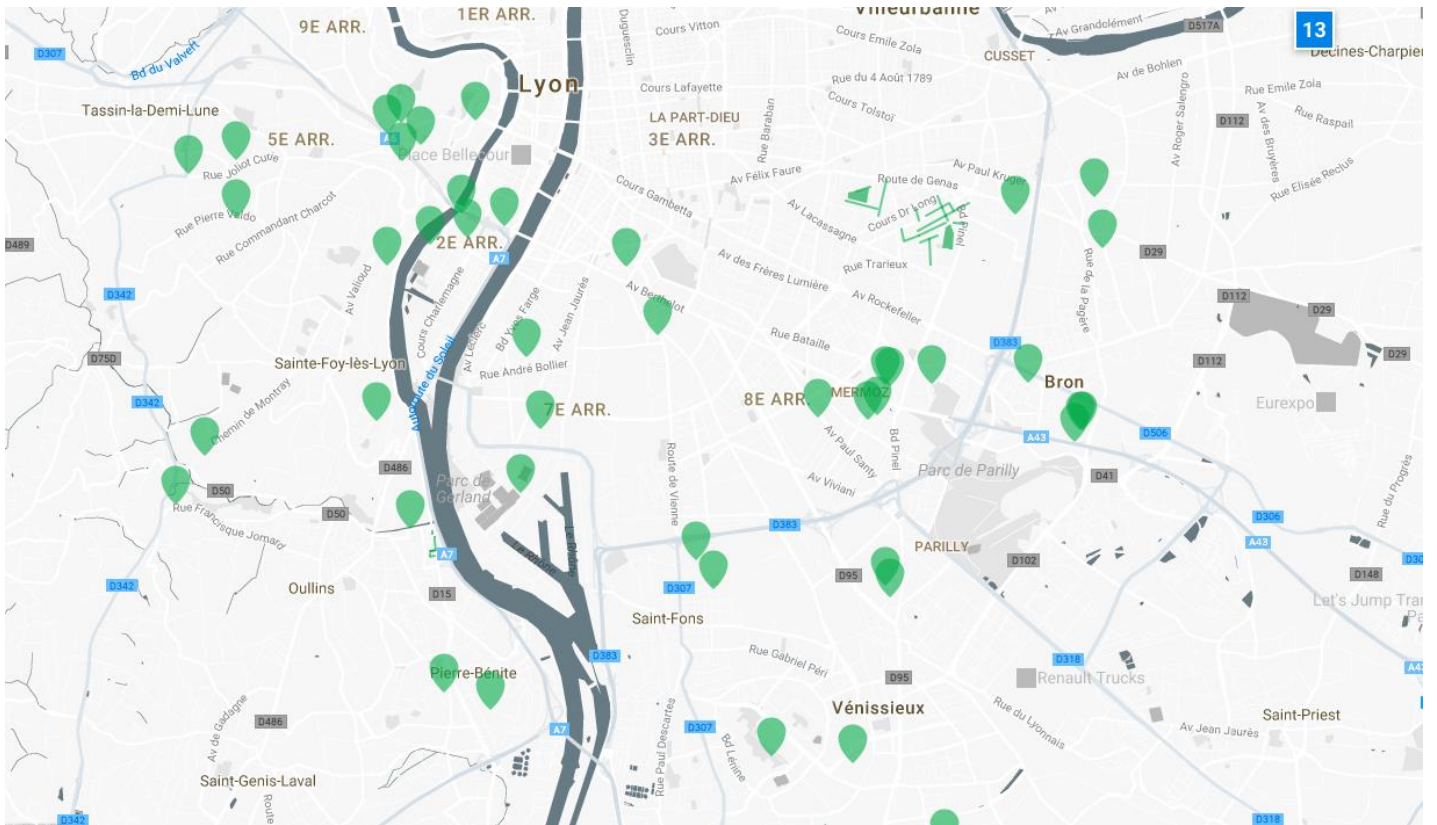
Photo 2 : Micro-implantations florales (Quartier Monchat, 3ème)



Photo 3 : Jardin Partagé La Réserve



Carte 1 : Les jardins partagés sur le territoire lyonnais



Carte 2 : Les jardins de rue sur le territoire lyonnais

